



La Lettre Du DDEN

www.dden-fed.org

15 janvier 2026

Numéro 291

L'ambition émancipatrice de l'École



Lors des élections municipales des 15 et 22 mars vont s'opposer deux conceptions de l'organisation de l'École.

Pour les uns, c'est la **démocratisation par l'égalité en éducation** qui doit « être universelle, c'est-à-dire s'étendre à tous les citoyens » au nom de ***l'Égalité en éducation***. L'école en France a été historiquement conçue comme un outil d'émancipation et d'égalité. **Citons Jules Ferry en 1870, dix ans avant qu'il ne soit ministre** : « ***l'égalité d'éducation n'est pas une utopie, c'est un principe*** »... « ***L'égalité, messieurs, c'est la loi même du progrès humain ! C'est plus qu'une théorie : c'est un fait social, c'est l'essence même et la légitimité de la société à laquelle nous appartenons....*** Avec

l'inégalité d'éducation, je vous défie d'avoir jamais l'égalité des droits, non l'égalité théorique, mais l'égalité réelle, et l'égalité des droits est pourtant le fond même et l'essence de la démocratie. ». Dans un lien consubstantiel entre l'École et la République, ses bâtisseurs comme Pierre Joseph Proudhon énonçaient lors de la Commune de Paris en 1871 : « ***Il n'y a pas de démocratie sans démopédie*** ». « **Démopédie** », terme oublié pour signifier : « il n'y a pas de démocratie sans éducation du peuple, sans formation ».

Pour les autres c'est **l'individualisation du rapport à l'école** au nom de la liberté de choix celle de l'entreprise appliquée à l'enseignement pour un entre-soi social, au nom de l'alibi de sa religion. Certains élus surfinancent l'enseignement privé qui obtient plus que l'illégale « parité » des moyens qu'il revendique avec une distorsion d'obligations. Ainsi, ces élus contribuent à privilégier un enseignement qui pratique le séparatisme social. L'enseignement catholique entretient toutes les contradictions quand il prétend jouer le rôle de complément du service public en s'inscrivant dans une logique de concurrence pour une discrimination sociale aujourd'hui identifiée dans la publication des « *indices de positionnement social- IPS* ». La loi Debré est de plus en plus une construction juridique cléricale d'esprit concordataire. L'école française est confrontée à des défis majeurs, notamment la montée des inégalités scolaires et la perte de confiance dans l'école publique entretenue par ceux qui surfent sur l'individualisation du rapport à l'École pour ruiner le projet collectif des fondateurs.

Pour forger la nécessaire unité nationale, la République avec tous ses élus nationaux et locaux, doivent réaffirmer par son système éducatif laïque la nécessité d'édifier et de respecter la liberté de conscience des élèves qui lui sont confiés, d'éveiller leur sens critique et d'œuvrer à l'émancipation de toutes et tous

Eddy KHALDI